

Exposition collective Trolls & Bestioles 2024 Règlement



www.fantastic-museum.be

English following

A l'occasion des 15 ans de l'exposition Trolls & Bestioles, le Musée d'Art Fantastique organise une exposition collective qui se déroulera cette année durant le festival du BIFFF du 9 au 21 avril. Cette exposition est basée sur les trolls et les bestioles. Le musée lance ainsi un appel aux artistes de tous horizons. Ceux-ci sont invités à réaliser un dessin, une illustration, une œuvre représentant au moins un troll ou une bestiole. Les projets sélectionnés seront imprimés sur toile PVC de format A0(80 cm x 120cm) et seront exposés durant le festival du BIFFF au palais 10 du Heysel. Les toiles seront mises en vente aux enchères durant toute la durée de l'exposition. La meilleure enchère reportant la toile. La clôture des enchères est fixée au 20 avril. Les enchérisseurs pourront venir retirer leur(s) toile(s) au Centre d'Art Fantastique (18 rue de la glacière - 1060 - Bruxelles). Envoi possible via mondial relay moyennant frais de port.

L'accès à l'exposition est gratuite et les visites se dérouleront lors des heures d'ouverture du BIFFF. A l'issue de l'exposition, 6 prix seront décernés: le prix du MAF, le prix du public, le prix du BiFFF, le prix du Service Culture de Saint-Gilles, le prix Jean Spinette et le prix Charles Picqué. Les gagnants de chaque catégorie recevront leur œuvre imprimée en format A1 sur du forex 5mm. A noter qu'une exposition « best of » réunissant l'ensemble des oeuvres non vendues aux enchères depuis le début de l'aventure Trolls & Bestioles se tiendra au Centre d'Art Fantastique aux mois de juillet et août.

Le concours est ouvert à tous et est gratuit. Les projets doivent contenir au moins un troll ou une bestiole et doivent être envoyés impérativement avant le 15 mars 2024. Les projets doivent nous parvenir de manière électronique au format PDF A4 portrait (vertical et pleine page) 300 dpi à l'adresse suivante : infomafcaf@gmail.com (vous recevrez un mail de confirmation).

Les projets doivent être intitulés avec nom de l'artiste. Vous pouvez envoyer plusieurs projets.

Un jury délibérera pour sélectionner les œuvres. Il est indispensable que votre projet contiennent un troll et/ou une bestiole imaginaire ou fantastique dans le format précité et de préférence en couleur. Le musée se réserve le droit de refuser tous projets.

Les projets et oeuvres réalisés ne doivent en aucun cas véhiculer un quelconque message discriminatoire, raciste, misogyne ou incitant à la haine.

Le musée prend en charge l'impression des visuels qui constitueront l'exposition, ainsi que la promotion et la diffusion de l'événement. La recette des ventes des toiles ira à l'asbl La Maison Bis'Art Bizarre gestionnaire du Musée d'Art Fantastique et servira à couvrir une partie des frais de conception. Le prix de base de l'enchère des toiles est fixé à 50 euros. Les dessins seront sous © MAF 2024 + nom de l'artiste. L'artiste reste propriétaire de l'original de son oeuvre.

Le musée aura le droit d'utiliser et de diffuser les oeuvres pour la promotion de l'événement (affiches, flyers, sets de table, cartes postales, calendriers etc) ou pour la réalisation d'un catalogue.

Le musée s'engage à ne réaliser qu'une seule reproduction grand format de l'œuvre originale. Chaque oeuvres sélectionnées sera également tirée sur cartes postales à hauteur de 100 exemplaires. Chaque artiste recevra 25 exemplaires de son oeuvre sous forme des dites cartes postales. Les cartes seront à retirer au Centre d'Art Fantastique (18 rue de la glacière - 1060 - Bruxelles).

Fantastiquement l'équipe du MAF.

On the occasion of the 15th anniversary of the Trolls & Tiny Creatures exhibition, the Museum of Fantastic Art is organizing a collective exhibition which will take place this year during the BIFFF festival from April 9 to 21. This exhibition is based on trolls and creatures. The museum thus launches a call for projects to artists. They are invited to produce a drawing, an illustration, a work representing at least one troll or a creature. The selected projects will be printed on PVC canvas in A0 format (80 cm x 120cm) and will be exhibited during the BIFFF festival at Heysel's Palais 10. The paintings will be put up for auction throughout the duration of the exhibition. The highest bid carrying the canvas. The auction closes on April 20. Bidders will be able to come and collect their canvas(es) at the Center of Fantastic Art (18 rue de la glacière - 1060 - Brussels). Sending possible via Mondial Relay for a fee.

Access to the exhibition is free and visits will take place during the opening hours of the BIFFF. At the end of the exhibition, 6 prizes will be awarded: the MAF prize, the public prize, the BiFFF prize, the Culture Service of Saint-Gilles prize, the Jean Spinette Prize and the Charles Picqué Prize. The winners of each category will receive their work printed in A1 format on 5mm forex. Note that a "best of" exhibition bringing together all the works not sold at auction since the beginning of the Trolls & Creatures adventure will be held at the Center of Fantastic Art in July and August.

The competition is open to everyone and is free. Projects must contain at least one troll or one creature and must be sent before March 15, 2024. Projects must be sent to us electronically in PDF A4 portrait format (vertical and full page) 300 dpi to the following address: infomafcaf@gmail.com (you will receive a confirmation email).

Projects must be titled with the artist's name. You can submit multiple projects.

A jury will deliberate to select the works. It is essential that your project contain a troll and/or an imaginary or fantastic creature in the aforementioned format and preferably in color. The museum reserves the right to refuse any projects.

The projects and works carried out must in no case convey any discriminatory, racist, misogynistic message or incite to hatred.

The museum supports the printing of the visuals that will constitute the exhibition, as well as the promotion and dissemination of the event. The proceeds from the sale of the canvases will go to the non-profit organization managing (La Maison Bis'Art Bizarre asbl) the Museum of Fantastic Art and will be used to cover part of the design costs. The base price of the canvas auction is set at 50 euros. The drawings will be under © MAF 2024 + name of the artist. The artist remains the owner of the original of his work.

The museum will have the right to use the works for the promotion of the event (posters, flyers, placemats, postcards, calendars, etc.) or for the production of a catalog.

The museum undertakes to produce only one large format reproduction of the original work. Each selected work will also be printed on postcards up to 100 copies. Each artist will receive 25 copies of their work in the form of said postcards. The cards will be collected at the Center of Fantastic Art (18 rue de la glacière - 1060 - Brussels).

Fantastically the MAF team.